

EPARGNE HUMAINE & INTELLIGENTE

Taux de rendement des fonds en euros servis en 2019 sur les contrats Altaprofits assurés par SwissLife Assurance et Patrimoine

Dans un contexte durable de taux de rendement historiquement bas, une politique de taux de rendement raisonnable et de bonification pour accompagner les épargnants dans la diversification de leur épargne se démarque, celle de l'assureur Swiss Life. Les épargnants d'Altaprofits en bénéficient.

Altaprofits, 1^{er} e-courtier et 1^{ère} FinTech française, divulgue les taux de rendement des fonds en euros servis en 2019 sur les contrats de sa gamme assurés par SwissLife Assurance et Patrimoine. Nets de frais de gestion des contrats, hors prélèvements sociaux et fiscaux, ils s'établissent comme suit pour les contrats :

• Titres@Vie (assurance vie), Titres@Capi (capitalisation)

Le fonds en « Euros » arbore un rendement 2019 allant de 1,30 % à 3,00 % (1,70 % à 2,70 % en 2018) précisé dans la grille suivante :

Part en unités de compte* dans l'épargne du contrat	Encours SwissLife du foyer fiscal < 250 K€	Encours SwissLife du foyer fiscal > 250 K€ **
< 30 %	1,30 %	1,50 %
≥ à 30%	1,80 %	2,00 %
≥ à 40%	2,30 %	2,50 %
≥ à 60%	2,80 %	3,00 %

Un + : les frais de gestion des contrats Titres@Vie et Titres@Capi se situent dans la fourchette basse du marché, soit 0,60 %.

• Titres@PERP (Plan d'Epargne Retraite Populaire)

Le « Fonds en euros du PERP SwissLife » affiche une performance de 1,20 % en 2019 (1,70 % en 2018).

Des + : Titres@PERP est le seul contrat de ce type à proposer d'investir dans des actions (du SBF 120 et de l'Euro Stoxx 50) en direct. Des OPCVM, des fonds immobiliers SCPI, des ETF s'ajoutent au fonds en euros et aux actions. Ce contrat bénéficie d'une gestion « Pilotage Retraite ».

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

L'investissement sur les supports en unités de compte supporte un risque de perte en capital puisque leur valeur est sujette à fluctuation à la hausse comme à la baisse dépendant notamment de l'évolution des marchés financiers. L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur qu'il ne garantit pas.

Le point de vue « expert ». « Alors que les taux de rendement des fonds en euros diminuent beaucoup, ces grilles sont les plus favorables aux épargnants à ce jour. Elles récompensent les épargnants les plus enclins à investir dans les unités de compte mais aussi ceux qui ont les plus gros capitaux, sans oublier de permettre à ceux qui ne veulent que du fonds en euros, pour des raisons de risque qui leur appartiennent, d'être rémunérés certes plus modestement mais de façon significative », analyse Hervé Tisserand, cofondateur et Directeur Général d'Altaprofits.

* Part moyenne calculée mensuellement.

** Les encours sont calculés par foyer fiscal.

SUIVEZ-NOUS:



#Epargne #Internet
#investissement #Bourse
#Insurtech #fintech #Finance
#CustomerExperience

Contacts presse :

Brigitte Huguet – 01 46 34 78 61 – information-presse@altaprofits.fr

A propos d'Altaprofits : Altaprofits et Cosevad (Generali France) ont finalisé leur alliance le 15 janvier 2020. En s'inscrivant à la fois dans la continuité et dans une accélération pour faire rayonner la marque Altaprofits, tant en France qu'à l'étranger, le projet s'attache à perpétuer sa culture pionnière. La nouvelle entité Altaprofits se positionne « phigital » en réponse aux nouvelles attentes des épargnants et à un marché de l'épargne en pleine mutation.

Altaprofits avait créé, fin 1999, l'**assurance vie en ligne « sans frais d'entrée » en France**. Durant 20 ans, l'entité n'a cessé d'innover tant sur la diversité des supports proposés (Exchange Traded Fund, titres vifs, OPCI, SCI, SCPI), que sur l'étendue de sa gamme (assurance vie et celle de droit luxembourgeois, PEP, PEA, contrats retraite : PERP, PER et Madelin, prévoyance), la diversité de ses partenaires (compagnies d'assurance et gestionnaires de renom) ou encore sur le déploiement d'outils de simulation, pilotage et suivi quotidien des investissements. Cette stratégie de long terme lui a permis de positionner et d'affirmer son leadership de **e-courtier** et de **FinTech** proposant une offre d'épargne complète et adaptée à chaque besoin sur le site www.altaprofits.com.

Quant à Cosevad, société de courtage d'assurance et de conseil en gestion de patrimoine, filiale de Generali France (filiale du groupe international Generali), l'entité était née en 2007. Pour ses clients, elle conjugait services en ligne et accompagnement en présentiel par des conseillers en gestion de patrimoine afin d'élaborer avec eux leur stratégie patrimoniale.

Le nouvel Altaprofits compte 51 000 clients pour un encours proche de 3 Md€, une équipe de 60 collaborateurs et conseillers à l'expertise patrimoniale reconnue et reçoit dans ses bureaux parisiens situés au 17, rue de la Paix à Paris.

Courtage d'assurances et MIOBSP : Garantie Financière et Responsabilité Civile Professionnelle conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du Code des assurances. ORIAS n° 07 023 588, www.orias.fr, Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - ACPR, 4, place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cédex 09.

Produits financiers et bancaires : Conseiller en Investissements Financiers enregistré sous le n° D011735 auprès de la CNCIF - Association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers. Altaprofits - Société Anonyme de courtage d'assurances à directoire et conseil de surveillance au capital de 3 067 200 Euros - RCS Paris 428 671 036. Code NAF : 6622Z. 17, rue de la Paix - 75002 Paris, www.altaprofits.com. Tél. : 01 44 77 12 14 (appel non surtaxé) - Fax : 01 44 77 12 20.

Communication à destination des professionnels.